

**RÉGRESSION CATASTROPHIQUE
POUR LES DROITS DES FEMMES EN ESPAGNE !
L'AVORTEMENT DEVIENT UN DÉLIT !
NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS CONCERNÉ-E-S !**

Le gouvernement de droite de Mariano Rajoy a approuvé le 20 décembre 2013 un projet de loi portant atteinte au droit à l'avortement en Espagne.

L'avortement sera interdit, sauf dans 2 cas : - grave danger pour la vie ou la santé physique ou psychologique encouru par la femme ; - viol, à la condition qu'il y ait eu dépôt de plainte.

Pour la majorité des femmes espagnoles, il n'y aura qu'une alternative : **avortement clandestin ou tourisme abortif !**

Ceci aurait pu être évité si le Parlement européen n'avait pas rejeté le 10 décembre un texte, qui réclamait pour les femmes **un accès généralisé à la contraception et à l'avortement sûr**.

Cette démarche du gouvernement espagnol s'inscrit dans **un mouvement européen réactionnaire et conservateur, qui n'a toujours pas accepté le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes** : en Suisse, les citoyens devront se prononcer le 9 février sur la fin du remboursement de l'IVG par les caisses d'assurance maladie.

Mobilisons-nous en soutien aux femmes espagnoles et envoyons un signal fort à nos élu-e-s européen-ne-s !

**NOUS APPELONS À UN RASSEMBLEMENT
LE SAMEDI 1^{er} FEVRIER À 14H
Devant le Consulat d'Espagne, 4 bd Jean Jaurès à Nice**

Signataires : ADN, ALPAM, CGT 06, CNT 06, EELV 06, EMANCIPATION 06, "Ensemble! Mouvement pour une Alternative de Gauche Écologiste et Solidaire", FSU 06, Osez le féminisme 06, PCF 06, Planning Familial 06, PS 06, SUD Solidaires 06, UD CFDT 06.

**RÉGRESSION CATASTROPHIQUE
POUR LES DROITS DES FEMMES EN ESPAGNE !
L'AVORTEMENT DEVIENT UN DÉLIT !
NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS CONCERNÉ-E-S !**

Le gouvernement de droite de Mariano Rajoy a approuvé le 20 décembre 2013 un projet de loi portant atteinte au droit à l'avortement en Espagne.

L'avortement sera interdit, sauf dans 2 cas : - grave danger pour la vie ou la santé physique ou psychologique encouru par la femme ; - viol, à la condition qu'il y ait eu dépôt de plainte.

Pour la majorité des femmes espagnoles, il n'y aura qu'une alternative : **avortement clandestin ou tourisme abortif !**

Ceci aurait pu être évité si le Parlement européen n'avait pas rejeté le 10 décembre un texte, qui réclamait pour les femmes **un accès généralisé à la contraception et à l'avortement sûr**.

Cette démarche du gouvernement espagnol s'inscrit dans **un mouvement européen réactionnaire et conservateur, qui n'a toujours pas accepté le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes** : en Suisse, les citoyens devront se prononcer le 9 février sur la fin du remboursement de l'IVG par les caisses d'assurance maladie.

Mobilisons-nous en soutien aux femmes espagnoles et envoyons un signal fort à nos élu-e-s européen-ne-s !

**NOUS APPELONS À UN RASSEMBLEMENT
LE SAMEDI 1^{er} FEVRIER À 14H
Devant le Consulat d'Espagne, 4 bd Jean Jaurès à Nice**

Signataires : ADN, ALPAM, CGT 06, CNT 06, EELV 06, EMANCIPATION 06, "Ensemble! Mouvement pour une Alternative de Gauche Écologiste et Solidaire", FSU 06, Osez le féminisme 06, PCF 06, Planning Familial 06, PS 06, SUD Solidaires 06, UD CFDT 06.